



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2108 002

Le 26 août 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) en lien les opérations policières aux chutes Glen-Wexford.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 26 juillet 2021 visant à obtenir des documents concernant les opérations policières aux chutes Glen-Wexford survenues en 2019 :

- 1. Copie de tout avis d'infraction émis aux chutes Glen-Wexford en vertu de l'art. 58 du règlement SQ-2019-01 depuis le 1er novembre 2019 à aujourd'hui ;**

En vertu de l'article 1 de la *Loi sur l'accès*, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre requête étant donné que la Sûreté du Québec ne conserve pas les copies visées. Nous vous suggérons d'adresser votre demande à l'adjointe de la cour de Sainte-Adèle :

Mme Caroline Berthillaume
1381 boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3
Téléphone : 450 229-2921 # 1147
Télécopieur : 450 229-5300
adjointecour@vdsa.ca

2. Copie de tout courriel reçu ou envoyé par la Sûreté du Québec concernant l'article ci-dessus.

Nos recherches ne nous ont pas permis de retracer d'échanges correspondant à la description donnée. Par conséquent, en vertu de l'article 1 de la *Loi sur l'accès*, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre requête.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels